



Début : 16h30
Fin : 19h

PROCES-VERBAL D'ASSEMBLEE GENERALE 2021-2022

Lieu : Stand de tir de Nancy

Rédacteur :

Pierre Valentin

Diffusion :

Comité

Date :

05/11/2022

Le 05 novembre 2022 à 16h30, les membres de l'Association se sont réunis en ASSEMBLEE GENERALE au stand de tir de Nancy, sur convocation régulière du Président en date du 20 Octobre 2022.

L'Assemblée est présidée par Hervé HIMBER assisté de Jean-Marc MALGRAS Vice-Président directeur de tir, Nicolas CLEMENT vice-président, responsable de la formation, Jérôme BARRIER trésorier et Pierre VALENTIN secrétaire.

LE QUORUM FIXÉ À L'ARTICLE DES STATUTS, SOIT LA PRÉSENCE DE 1/3 DES MEMBRES EST ATTEINT (120 voix exprimées sur 263 MEMBRES LICENCIES).

1. Allocution du président

Le président accueille tous les membres de l'associations et les remercie d'être présent. En effet 120 voix exprimées.

Allocution en pièce jointe en annexe 1

Intervention de M. Didier LAROCHE, président du Comité Départemental de Tir,

M. LAROCHE évoque son plaisir constant de venir à la STN et d'y suivre l'Assemblée Générale ou les concours, il trouve juste un peu gênant la taille du parking pour un club accueillant autant de tireurs.

Il tient à remercier personnellement Hervé pour ces années de présidence et tout son service pour le club.

2. Lecture et approbation Procès-verbal de l'Assemblée Générale du 2021

Après lecture du procès-verbal de l'Assemblée Générale 2021 Le procès-verbal est joint en annexe 2

Votes contre =0

Votes abstention =2

Celui-ci est approuvé à la majorité

3. Rapport moral de l'année 2021-2022

Le Rapport morale de l'année 2021-2022 est joint au procès-verbal en Annexe 3.

4. Rapport financier du trésorier

Jérôme BARRIER présente le rapport financier.

Il tient à apporter une précision quant aux Cerfa de don, proposés à la place de la réduction du prix de la licence 2021 que le club avait mis en place à la suite de la fermeture COVID de 2020,

Il se trouve qu'à l'issu de la saison 2020, le ministère des finances a décidé de ne plus rendre cette avoir sur



Début : 16h30
Fin : 19h20

PROCES-VERBAL D'ASSEMBLEE GENERALE 2021-2022

licence déductible des impôts.

Le comité avait donc proposé aux adhérents ayant souscrit le don, de le laisser au club ou bien de demander le remboursement. Seulement deux demandes de remboursement ont été demandées.

Le trésorier tient à remercier tous les adhérents ayant fait ce don au club.

Cette année était une année de reprise après 2 saisons de COVID, le comité avait prévu un budget encore en baisse, ce qui nous a beaucoup aidé malgré le nombre d'inscriptions en hausse, pratiquement aux niveaux avant COVID.

Nous pensions faire un budget conservateur, nous avons prévu 16 000 euros de recettes de licences et nous avons eu 27 000 euros ce qui nous a permis de ne pas être trop en difficultés malgré l'absence de subvention. En effet sur cet exercice nous n'avons pas reçu toutes les subventions que nous avons demandées à cause d'un mécanisme de glissement.

Nous nous demandons s'il en sera de même pour les subventions servant à régler les charges.

Le trésorier et le président doivent rencontrer la ville prochainement sur ces sujets.

Sur le budget prévisionnel, nous avons décidé de regonfler la partie manifestation par rapport à l'année dernière, nous repartons sur un niveau équivalent à la période avant covid.

Cette année le club a mis l'accent sur des formules « initiations » qui représentent une belle rentrée d'argent car c'est environ 700 à 900 euros par samedi matin. Mais cela nécessite une présence de 4 à 6 encadrants par séance.

1/3 des revenus du club sont générés par le travail fourni par les bénévoles.

Nous avons eu aussi de bonnes surprises avec des subvention régionales pour les résultats en compétitions ainsi que pour des travaux.

Malheureusement nous faisons aussi face à de moins bonnes nouvelles, comme de gros soucis électriques et d'infrastructures vieillissantes, qui sont de plus en plus compliquées à entretenir et à vivre aux quotidiens, avec les coupures de courant pour les 25m, pour le système de badge, ou encore la porte avant.

De plus le comité souhaitait dégager des capacités d'investissement en augmentant le tarif des licences mais finalement cette augmentation a été complètement compensée par l'inflation.

Le Rapport du trésorier est joint au procès-verbal en Annexe 4.

Votes contre = 0

Votes abstention = 1

Celui-ci est approuvé à la majorité

5. Rapport des vérificateurs aux comptes

M. WERBICKI, vérificateur aux comptes, donne un avis favorable sur la tenue des comptes de la Société. Son rapport est annexé au présent procès-verbal en Annexe 5.

Dominique MANFREDI et Jean WERBICKI sont reconduits en tant que vérificateurs aux comptes.

6. Election des membres du comité

Plusieurs membres du comité étaient arrivés en fin de mandat.

A l'issu de son mandat, Laurent Alips ne souhaite pas se représenter et le comité le remercie pour tout le travail effectué durant ses mandats.

D'autres membres souhaitent se représenter, à savoir ALFANO Sébastien, BARRIER Jérôme, CLEMENT Nicolas, HAMANT Eric, HIMBER Hervé, MALGRAS Jean-Marc, VALENTIN Pierre, de plus Alexandre HELIN a fait part de son envie de rejoindre le comité.

Après dépouillement par deux adhérentes, ne faisant pas parti du comité, les résultats sur 120 voix exprimées sont :

ALFANO Sébastien

Voix pour : 114

BARRIER Jérôme

Voix pour : 114

CLEMENT Nicolas

Voix pour : 114

HAMANT Eric

Voix pour : 114

HELIN Alexandre

Voix pour : 112

HIMBER Hervé

Voix pour : 114

MALGRAS Jean-Marc

Voix pour : 114

VALENTIN Pierre

Voix pour : 114

Ces 8 Membres du comité sont donc élus au comité.

Félicitation à eux.

Les résultats sont joints en annexe 6.

7. Compte rendu Sportif

Jean Marc Malgras, tient à féliciter les compétiteurs pour les résultats et les nombreuses places d'honneurs et de médailles aux championnats de France.

De plus pour la première fois de l'histoire de la STN, les équipes pistolet et carabine adultes s'étaient qualifiées en 2^{ième} division des championnats de France des clubs. Et finissent respectivement 2^{ième} et 15^{ième} de cette division.

Le compte rendu sportif est joint en annexe 7

8. Questions diverses

- 1) Un adhérent demande pourquoi nous n'avons pas de subvention du Grand Nancy vu le nombre de tireur du GN. Le comité répond que nous avons été à la rencontre du GN mais qu'à l'époque ils n'ont pas reçu favorablement notre demande.
- 2) Un adhérent demande si sur le pas de tir 25m installé sur le pas de tir 50m, les tireurs 3 positions peuvent tirer. Le comité répond que la ciblerie 25m ne bloque le tir 3 position que sur les postes centraux et pas sur les latéraux qui restent aussi accessible au tir handisport
- 3) Un Adhérent demande si la présentation de l'assemblée générale sera disponible. Le comité répond que oui elle sera envoyée avec le Compte rendu de l'AG.
- 4) Est-il possible d'avoir plus de contrôle dans la qualité des balles rechargées. => on a acheté une machine automatique qui est plus fiable, de plus on va tester un échantillonnage de balles sur chaque lot. Le comité rappelle que c'est fait par des bénévoles, très techniques et que nous sommes à l'écoute de toute aide qui pourrait nous être apportée.
- 5) Est-ce que le poste de tir Gong 25m va être démocratisée. Le comité répond que le toit étant fortement abimé, il a été décidé de limiter l'accès, une fois les travaux terminés le pas de tir sera disponible.
- 6) Existe-il un âge limite pour le bénévolat arbitre => Didier LAROCHE répond qu'il n'y a pas de limite d'âge.
- 7) L'éclairage des cibles électroniques à 10m va-t-il être amélioré => Jean Marc a demandé à SIUS une prestation de mise à niveau + entretien. Mais il s'agit d'un équipement qui a 10ans et qui commence à vieillir, peut être qu'un jour il faudra les changer.
- 8) Un adhérent demande si le club pourrait aider une personne qui ne serait pas à l'aise avec EDEN. Le comité répond qu'il n'y a pas de soucis, il faut demander à l'accueil.
- 9) Un adhérent demande à qui envoyé un mail si on a une question à poser spécifique au club ? Le comité répond que peu importe l'adresse au sein du comité, les infos transiteront.
- 10) Un adhérent demande s'il est possible de tirer au pas de tir 25m avec des armes longues. Le comité répond que non, car nous sommes un club de centre-ville. Ce sont les limites dues à l'installation.
- 11) Un adhérent demande pourquoi nous n'avons pas de sponsors du club sur les vêtements => ce n'est pas une volonté du club, mais le comité rappelle que nous sommes d'utilité et donc nous pouvons faire des déclarations de dons.
- 12) Problème de son, comment voit-on l'avenir avec les futures habitations. Le comité est conscient que nous ne sommes pas à l'abri que ça se passe mal et c'est pour ça qu'on doit être vigilants concernant les nuisances sonores. Peut-être qu'un jour ça sera un motif pour la ville de nous proposer un nouveau club à l'extérieur de la ville.
- 13) Un adhérent demande s'il est possible de vendre des goodies aux couleurs du club pour augmenter un peu les revenus. Le comité répond que ce n'est malheureusement pas ça qui remplira les comptes. Ce qui marche bien ce sont les événements spéciaux genre EVG, animateurs, comités d'entreprises, le comité est ouvert à toutes les propositions, on sait faire réunion, nourriture et tir pour une 100aine d'euros par personne. Ces formules ne sont pas disponibles sur le site mais sur contact par mail.
- 14) Un adhérent demande à qui demande-t-on des renseignements en cas de doutes ou questions ? Le comité répond que le comité est là pour ça et s'il n'a pas la réponse il posera la question au comité lors de la prochaine réunion..

9. Election du Président de la Société de Tir de Nancy

Le Comité s'est retiré afin de choisir le candidat à proposer à l'Assemblée générale.

Le comité propose à l'élection au poste de président Jean Marc MALGRAS.

Vote contre : 0

Vote abstention : 0

Vote pour : **120**

Jean Marc MALGRAS est élu à l'unanimité des voix.

Il tient à remercier chaleureusement Hervé, avec qui il a beaucoup aimé gérer le club.

Jean Marc souhaite continuer le développement du club dans la même lignée qu'Hervé, en développant la compétition et le loisir tout en continuant d'investir dans le matériel et les aménagements.

Il sait qu'il pourra compter sur Hervé et tous les membres du comité dans cette tâche.

Il remercie l'assemblée générale pour la confiance accordée.

Pour remercier Hervé de son investissement en tant que président le comité au nom de la totalité du club lui offre des blasons en bois gravés ainsi qu'une épée qui lui a permis dans un geste amical d'adouber Jean Marc comme nouveau président.

10. Clôture de l'assemblée Générale

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant la parole, Monsieur le Président remercie tous les participants et déclare la séance levée à 19h 33

Fait à NANCY, le 05 novembre 2022.

Le Président
Hervé HIMBER

Le Secrétaire
Pierre VALENTIN

